



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22102298

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

16 AOUT 2022

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI
Greffe

N° d'entreprise : 043449368 *2*

Nom : FEDERATION BELGE FRANCOPHONE DES FERMES D'ANIMATION
(en entier) :

(abrégé) ::

Forme légale : ASBL

Adresse complète du siège : Rue de la Vellerie 121 7700 MOUSCRON

Objet de l'acte : Modification des membres au conseil d'Administration

EXTRAIT de l'Assemblée générale du 21 juin 2022

4. Election du CA :

Sont démissionnaires du conseil d'administration, Abras Bernadette et Blérot Claire.

Thierry Souverains de la ferme de Liege propose sa candidature au conseil d'administration.

Thierry Souverains est élu à la majorité.

Sont démissionnaires et réélus à l'unanimité comme membre du conseil d'administration, Christophe Dumont et Mark Deblieck

Le conseil d'administration est donc composé des membres suivants :

DEBLIECK Mark – Président

HERLIN Bernard – trésorier

DUMONT Christophe

BULTEEL Patrick

SOUVERAINS Thierry

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/08/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)